



ACADÉMIE DE VERSAILLES

note d'information

N°16 Avril 2004

LES REDOUBLANTS DE SECONDE :

- QUELS PARCOURS AU COLLEGE ?
- QUELLE ORIENTATION EN PREMIERE ?

L'académie de Versailles connaît des taux de redoublement élevés en classe de seconde.

Comment repérer ces redoublants à partir de leur parcours scolaire au collège? Quelle orientation choisissent-ils en première ?

Il n'y a pas de profil scolaire type du redoublant de seconde car il n'a pas plus que les autres rencontré de difficultés au collège.

Par contre, les jeunes qui redoublent en seconde vont bien moins souvent s'inscrire en première générale, que les « non redoublants », et ce constat est valable pour les filles comme pour les garçons.

Parmi les élèves de la cohorte suivie dans le cadre de cette étude, le pourcentage d'orientation en première générale est moins élevé après un redoublement en troisième qu'en seconde.

A parcours scolaire identique, les jeunes issus des milieux favorisés s'inscrivent plus en première générale. Mais après un redoublement en seconde, il y a moins d'inscriptions en séries générales pour tous les élèves quelle que soit leur origine sociale.

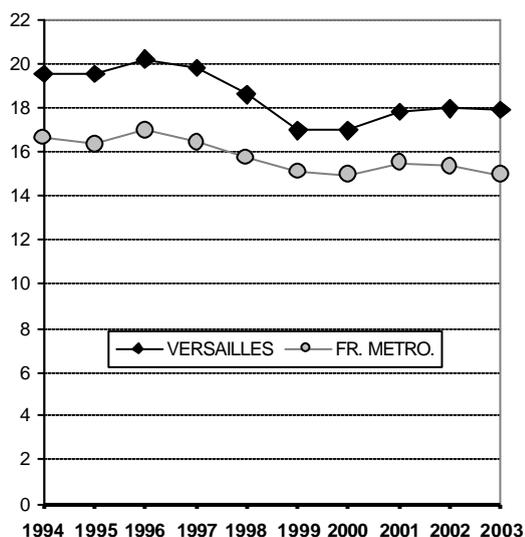
L'ACADEMIE DE VERSAILLES, DES TAUX DE REDOUBLEMENT ELEVES EN SECONDE

Dans l'académie, à la dernière rentrée, le taux de redoublement de la classe de seconde générale et technologique dans les établissements publics était de 17,9%, soit à peu près identique à son niveau des deux dernières années. Il est encore supérieur au taux de redoublement national de trois points (14,9% France métropolitaine).

L'écart s'était pourtant réduit à deux points en 1999 et 2000. En effet, la baisse du taux de redoublement observée entre 1996 et 2000 avait été plus forte dans l'académie de Versailles. Ce mouvement ne s'est pas prolongé, au contraire, et le taux aujourd'hui apparaît stable et relativement élevé dans l'académie.

Evolution du taux de redoublement en seconde dans les établissements publics

Source : BCP/DEP-MEN



SPEP
Service Prospective,
Etudes Pilotage

Face à ce constat, l'académie a souhaité mener une réflexion autour du redoublement de seconde afin de mettre à la disposition des établissements des outils pour agir sur ces taux trop élevés. Une première étude a été réalisée pour essayer de repérer les élèves susceptibles d'échouer à l'arrivée au lycée.

Les redoublants de seconde ont-ils échoué d'abord au collège, et si oui quelle classe a posé le plus de difficultés ? Quel est le profil des redoublants du point de vue du cursus scolaire, avant l'entrée au lycée, mais aussi à

l'issue de la seconde ? Quelle orientation choisissent-ils ? D'un point de vue statistique, quelles conséquences le redoublement a-t-il sur l'orientation en première ? (voir méthodologie)

PAS DE PARCOURS SCOLAIRE TYPE AU COLLEGE POUR LES REDOUBLANTS DE SECONDE

La très grande majorité des élèves de seconde ont réalisé un parcours sans redoublement au collège. Parmi les jeunes de seconde inscrits dans les établissements publics de l'académie de Versailles en 2001-2002 (voir méthodologie), 82,5% ont connu un parcours sans

redoublement au collège, ou parcours fluide ; 16,2% ont redoublé une fois, souvent en troisième, 1,3% ont redoublé deux fois et plus, ou sont passés par des trajectoires plus atypiques (passage au LP, en classes d'insertion ou technologiques du premier cycle...).

Parcours au collège des redoublants de seconde dans les établissements publics

PARCOURS	FILLES		GARÇONS		TOTAL	
	Ne redoublent pas en seconde	Redoublent en seconde	Ne redoublent pas en seconde	Redoublent en seconde	Ne redoublent pas en seconde	Redoublent en seconde
Fluide 6 ^{ème} -3 ^{ème}	86,2%	82,7%	81,3%	77,1%	84,1%	79,9%
1 Redoublement de classe générale au collège	12,7%	16,1%	17,0%	21,7%	14,6%	18,9%
red 6ème	2,2%	3,0%	2,9%	3,2%	2,5%	3,1%
red 5ème	1,1%	3,4%	1,3%	3,6%	1,2%	3,5%
red 4ème	3,1%	3,2%	4,4%	4,9%	3,7%	4,1%
red 3ème	6,3%	6,6%	8,4%	10,0%	7,2%	8,3%
2 Redoublements de classe générale au collège	0,6%	0,2%	1,3%	0,2%	0,9%	0,2%
Autres cursus*	0,5%	1,0%	0,4%	1,0%	0,5%	1,0%
TOTAL COHORTE	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* avec passage par le LP, en classes technologiques, en 4^è d'insertion, triplement, cursus en plus de 6 ans

Source : SCOLARITE /Base de gestion - extraction de cohorte

Les redoublants de seconde, c'est à dire les élèves qui rencontrent des difficultés à l'entrée au lycée, ont presque aussi souvent réalisé un parcours fluide au collège que les autres, et les écarts sont peu élevés : ils sont 80% parmi les redoublants à avoir réalisé un cursus au collège en quatre ans tandis qu'ils sont 84% parmi les «non-redoublants de seconde».

Les filles ont en général rencontré moins de difficultés que les garçons au cours du cursus dans le premier cycle. Lorsqu'il y a eu un seul redoublement au collège, pour les garçons comme pour les filles, la classe de troisième est la plus souvent redoublée. Mais pour les garçons comme pour les filles, dans la très grande majorité des cas, l'arrivée en seconde fait suite à un parcours sans accroc au collège.

CEUX QUI REDOUBLANT EN SECONDE S'INSCRIVENT MOINS SOUVENT DANS UNE SERIE

GENERALE ...

Orientation en première des élèves ayant réalisé un cursus au collège sans redoublement (1^{ère} Gén+1^{ère} Techno+voie profes = 100%)

Source SCOLARITE /Base de gestion - extraction de cohorte

Collège sans redoublement	Seconde	Orientation post seconde		
ENSEMBLE 6 5 4 3	2	1ère Géné.	78%	Dont S 55%
		1ère Techno.	21%	
	22	Voie profes.	1%	
		1ère Géné.	47%	Dont S 40%
FILLES 6 5 4 3	2	1ère Techno.	46%	
		Voie profes.	7%	
	22	1ère Géné.	79%	Dont S 44%
		1ère Techno.	20%	
GARÇONS 6 5 4 3	2	Voie profes.	1%	
		1ère Géné.	48%	Dont S 28%
	22	1ère Techno.	45%	
		Voie profes.	7%	
	2	1ère Géné.	77%	Dont S 73%
		1ère Techno.	22%	
	22	Voie profes.	1%	
		1ère Géné.	45%	Dont S 54%
	22	1ère Techno.	47%	
		Voie profes.	7%	

- Parmi les élèves ayant réalisé un parcours fluide de la sixième à la première, presque 80% préparent un bac général, parmi les filles comme parmi les garçons. Si les filles réalisent un peu plus souvent des trajectoires fluides au collège ou même jusqu'à l'entrée en première, leur inscription en première scientifique est bien moins fréquente. En effet, seulement 44% des filles en première générale après un parcours sans faille préparent un bac scientifique. Dans les mêmes conditions, il s'agit par contre de 73% des garçons.

- Parmi les élèves ayant redoublé seulement en classe de seconde, ils ne sont plus que 47% à préparer un bac général au lieu de 80% (48% chez les filles et 45% chez les garçons). Parmi eux, encore un garçon sur deux environ est inscrit en séries

scientifiques tandis qu'il ne s'agit plus que de 28% des filles de première générale. Avec le redoublement de seconde, le pourcentage d'inscriptions dans une série

générale est plus bas, même lorsque le cursus au collège s'est déroulé sans redoublement.

Orientation en première selon le cursus réalisé au collège ou à l'entrée au lycée.

Source : SCOLARITE /Base de gestion - extraction de cohorte

• ns non significatif

Cursus au collège	Seconde	ORIENTATION EN PREMIERE		
		1ère Gén.	1ère Tech.	Voie pro.
6 5 4 3	2	78%	21%	1%
	2 2	47%	46%	7%
6 6 5 4 3	2	30%	62%	8%
	2 2	20%	64%	16%
6 5 5 4 3	2	28%	61%	11%
	2 2	24%	62%	14%
6 5 4 4 3	2	30%	62%	8%
	2 2	22%	70%	9%
6 5 4 3 3	2	32%	62%	7%
	2 2	23%	66%	11%
2 Red ou autr. cursus	2	13%	73%	13%
	2 2	16%	70%	14%

Après un seul redoublement au collège, le pourcentage d'entrées en première générale s'amenuise encore et ne représente plus que **30% environ malgré** une année en seconde sans échec. S'il y a un redoublement également en seconde, ils ne sont plus que 20% à 24%.

Parmi les élèves de la cohorte suivie dans le cadre de cette étude, le pourcentage d'inscrits en première générale est moins élevé après un redoublement en troisième qu'en seconde. En effet, **les élèves qui n'ont redoublé qu'une fois** avant la classe de première, lorsque ce redoublement s'est opéré au collège, ne sont plus que 30% environ à s'inscrire en section générale, et ceci est valable quelle que soit la classe redoublée au collège. Lorsque le redoublement a lieu en seconde, ils sont par contre presque 50% à s'inscrire encore en série générale, et ils choisissent également plus souvent une série scientifique. Une première étude réalisée en 1999 dans l'académie avait déjà montré que ce pourcentage d'entrées en série générale était plus élevé dans le cas du redoublement de la classe de seconde plutôt que de troisième (*étude disponible sur le site Internet de l'academie, à la rubrique « études et statistiques »*).

Les orientations en séries technologiques: 20% à 22% des filles et des garçons choisissent cette

voie lorsqu'ils ont réalisé un cursus sans faille au collège et à l'entrée au lycée. Un redoublement unique en seconde, ce sont alors 45% à 47% des filles et des garçons qui font ce choix. Après un redoublement unique mais cette fois au collège (quelle que soit la classe) le taux est alors de 60% environ et même plus si les jeunes redoublent également la classe de seconde. Après deux redoublements au collège ou un cursus atypique, il s'agit cette fois de 70% environ.

... QUELLE QUE SOIT L'ORIGINE SOCIALE.

Parmi les élèves d'origine sociale très favorisée (voir méthodologie – définitions des catégories favorisées A ou très favorisées, favorisées B, moyennes et défavorisées) et n'ayant jamais rencontré de difficultés, **91%** se sont inscrits en première générale, et presque les deux tiers d'entre eux dans une série scientifique. A l'opposé, **59%** des jeunes issus des PCS défavorisées et n'ayant jamais redoublé se sont inscrits en série générale, dont moins de la moitié dans une série scientifique. Malgré un parcours sans

faute, ils sont en effet 40% à s'inscrire dans une série technologique.

Après un seul redoublement en seconde, le pourcentage d'inscriptions dans une série générale est plus bas **quelle que soit l'origine sociale** des élèves. Il est encore de 62% parmi ceux des milieux très favorisés tandis qu'il n'est plus que de 32% pour les plus défavorisés. Si le redoublement a eu lieu au collège et non pas en seconde, ces taux baissent encore quelle que soit l'origine sociale.

Orientation en première selon le cursus réalisé au collège
Pourcentage par PCS d'origine des élèves
(1ère Généré+1ère Techno+voie profes = 100%)

Source SCOLARITE /Base de gestion - extraction de cohorte

Collège	Seconde	Orientation post seconde				
		PCS Fav. A	PCS Fav. B	PCS Moy.	PCS Déf.	
6 5 4 3	2	1ère Généré.	91%	77%	70%	59%
		1ère Techno.	9%	22%	29%	39%
		Voie profes.	0%	1%	2%	2%
1 red au clg	2 2	1ère Généré.	62%	47%	42%	32%
		1ère Techno.	35%	48%	49%	56%
		Voie profes.	3%	6%	8%	12%
1 red au clg	2	1ère Généré.	42%	28%	28%	25%
		1ère Techno.	54%	64%	64%	66%
		Voie profes.	4%	8%	8%	9%
1 red au clg	2 2	1ère Généré.	30%	23%	20%	19%
		1ère Techno.	62%	69%	64%	66%
		Voie profes.	8%	9%	16%	14%

Méthodologie

Cette étude a été réalisée à partir d'une cohorte d'élèves extraite des bases de données de SCOLARITE (application de gestion des élèves). La sélection s'est opérée à partir des élèves inscrits administrativement dans les lycées publics de l'académie de Versailles en seconde en octobre 2001, donc durant l'année scolaire 2001-02. A partir des bases de données des années scolaires antérieures, leur cursus au collège a pu être reconstitué, du moins pour 80% d'entre eux : une partie constitue les redoublants et sera comparée aux « non redoublants » de seconde.

Pour être sûr que ces 80% d'élèves suivis soient représentatifs de l'ensemble des inscrits en seconde en octobre 2001, bien que ce taux soit déjà très élevé, des comparaisons par sexe et PCS ont été réalisées avec l'ensemble des inscrits en seconde ; les structures par sexe et PCS sont quasiment identiques.

Cette cohorte a été également suivie lors de l'inscription en première en 2002-03. Le choix de la série pour les redoublants (en 2001-02 par rapport à 2000-01) et les non redoublants a ainsi pu être mis en évidence. Quant aux redoublants de 2002-03, les informations sur leur orientation en 2003-04 n'étaient pas connues au moment de l'étude.

Les PCS ou professions et catégories sociales

Dans cette étude, le milieu d'origine des élèves est appréhendé par les PCS du chef de famille regroupées en quatre groupes (voir IPES).

1-Très favorisés (ou favorisés A) : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs et assimilés, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadres d'entreprises, ingénieurs, instituteurs et assimilés.

2-Favorisés (ou favorisés B) : professions intermédiaires de la santé et du travail social, clergé, professions intermédiaires administratives des entreprises ou de la fonction publique, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, retraités cadres et retraités des professions intermédiaires.

3-Moyens : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, employés de commerce, employés administratifs d'entreprise, policiers et militaires, employés civils - agents de service de la fonction publique, personnels de service direct aux particuliers, retraités agric. exploitants, retraités artisans commerçants et chefs d'entreprise.

4-Défavorisés : ouvriers qualifiés et non qualifiés, agricoles, retraités employés ou ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle, non renseignés (inconnus ou sans objet).

Responsable de publication :

Daniel Bancel

Conception et rédaction :

Myriam Chevillon

N° ISSN : 1296-6347

Dépôt légal : Avril 2004

Tirage : 120

Prochainement disponible sur internet

www.ac-versailles.fr

Ainsi que sur l'Intranet de l'académie.